



PROCÉDURE | CRÉATION DE COMPTE

POUR BIEN DÉBUTER!

1. Rendez-vous sur le site de la Ville au : www.valleyfield.ca
2. Cliquez sur l'onglet de l'espace citoyen situé en haut à droite de l'écran :
L'accès citoyen est également disponible plus bas dans les Accès rapides.



3. Cliquez sur « Se connecter » en haut à droite de l'écran :

 Se connecter

CRÉATION DU COMPTE

4. Cliquez sur « Créer un compte » :

Se connecter

Courriel

Champ obligatoire

Mot de passe

Champ obligatoire

Mot de passe oublié ?

Créer un compte

Connexion



5. Inscrivez vos informations pour la création du compte;
6. Prenez connaissance de la Politique et conditions d'utilisation et cochez la case en lien;
7. Cliquez sur « Suivant »;
8. Sélectionner vos préférences de communication;
9. Cliquez sur « Créer mon compte » en bas à droite :

Créer mon compte

COURRIEL D'ACTIVATION

Lorsque la création du compte est terminée, cette fenêtre apparaît et vous avise qu'un courriel d'activation a été envoyé dans votre boîte courriel.

Ne pas cliquer sur connexion tout de suite. Il faut activer votre compte, à partir du courriel envoyé.



Courriel d'activation envoyé

Votre compte a été créé avec succès. Vous pouvez maintenant l'activer pour vous y connecter. Consultez votre boîte de courriel et cliquez sur le lien d'activation de compte.

Renvoyer le courriel d'activation

Connexion

1. Connectez-vous à votre courriel. Vous devriez avoir reçu un courriel de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield (Portail citoyen : création de compte). Sinon, vérifiez vos indésirables.
Cliquez sur « **Activer mon compte** » directement dans le courriel.



2. Une fenêtre de confirmation d'activation de compte s'affichera.

Cliquez sur « **Connexion** ».



Votre compte est désormais prêt et vous avez accès à plusieurs options.

MON ESPACE CITOYEN

Les avantages

Même s'il n'est pas nécessaire de créer un compte pour consulter l'Espace citoyen, la création de comptes vous permet de :

- ✓ Recevoir les avis et notifications selon vos préférences (abonnements aux communications);
- ✓ Effectuer des requêtes en ligne;
- ✓ Avoir un suivi sur vos requêtes en ligne;
- ✓ Accéder facilement à d'autres services en ligne en utilisant le même compte.

À partir de votre compte, vous pouvez également :

- ✓ Créer votre carte Accès Valleyfield (carte Accès Valleyfield);
- ✓ Ajouter des membres à votre famille et créer également leur carte Accès Valleyfield;
- ✓ Vous inscrire à des activités offertes par la Ville (programmation jeunesse, camps de jour).

Mon espace citoyen

-  Carte Accès Valleyfield
-  Ma famille
-  Abonnements aux communications
-  Mes requêtes
-  Mes activités
-  Renseignements personnels
-  Modifier mon mot de passe
-  Authentification à deux facteurs
-  Supprimer mon compte

ⓘ Vous n'avez pas encore la Carte Accès Valleyfield

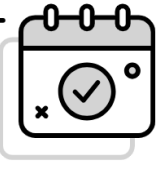
Faites votre demande de Carte Accès Valleyfield



Créer une nouvelle famille

Créer votre famille vous permet de gérer les Cartes Accès Valleyfield des membres de votre famille ainsi que de gérer leurs inscriptions aux activités et loisirs.

[Commencer](#)



Participez à une première activité !

Consulter les activités disponibles en ligne

[Consulter les activités](#)

Application mobile

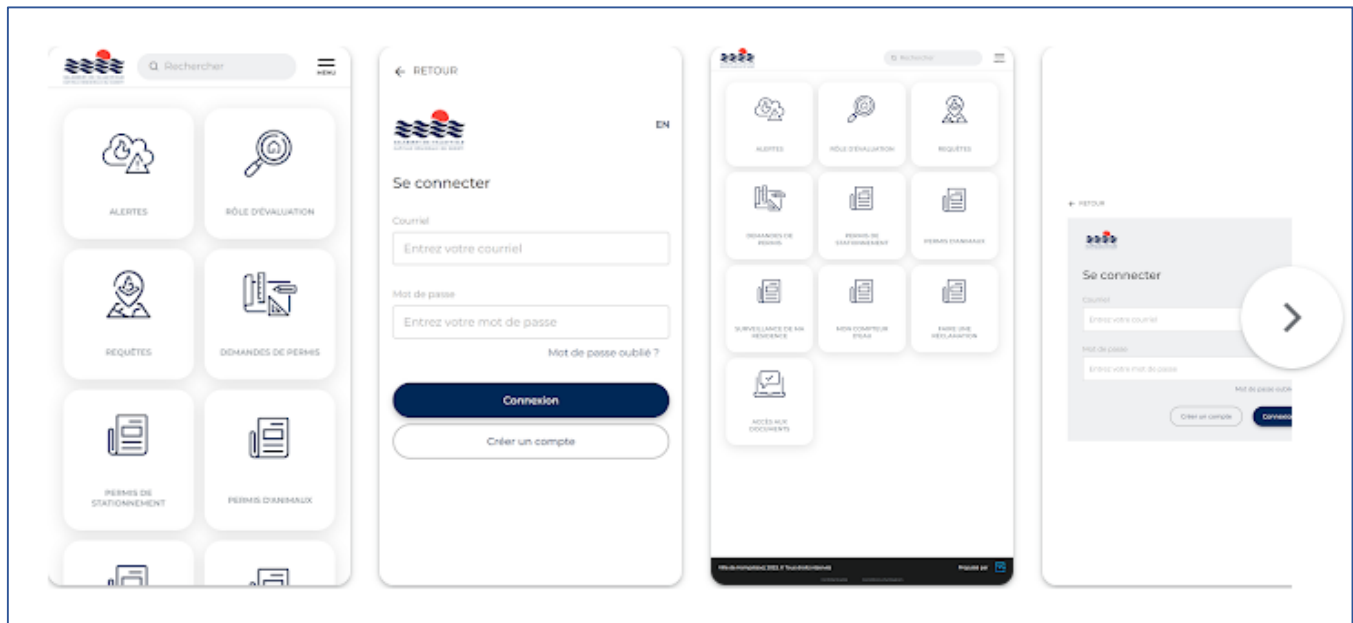
L'Espace citoyen est également disponible via une application mobile! Téléchargez l'application « Salaberry-de-Valleyfield », connectez-vous ou créez votre compte :



<https://apps.apple.com/ca/app/salaberry-de-valleyfield/id1661121607?l=fr>



<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.modellium.vplus.salaberrydevalleyfield&hl=fr>



QUESTIONS FRÉQUENTES

Qu'advient-il de mon compte Sport-Plus (dossier et cartes Accès Valleyfield déjà actives)

Nous sommes présentement en transition de logiciel. Sport-Plus ne sera désormais plus le logiciel utilisé pour les inscriptions aux activités de la Ville et pour les camps de jour. Si vous possédez actuellement un compte avec Sport-Plus, les informations seront fusionnées avec notre nouveau logiciel (V+). Vous devez tout de même vous créer un compte dans L'Espace citoyen. Si vous avez déjà des cartes Accès Valleyfield, les numéros resteront les mêmes.

Mon enfant n'a pas la carte Accès Valleyfield, comment je peux me la procurer?

Pour la création d'une nouvelle carte, remplissez le formulaire en ligne, via votre compte dans l'Espace citoyen. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la page : www.valleyfield.ca/carte.

Il est aussi possible de vous rendre sur place à la bibliothèque Armand-Frappier.

Ma carte ou celle d'un membre de ma famille est expirée, comment la renouveler?

S'il n'y a aucun changement à votre dossier, vous pouvez procéder au renouvellement vous-même directement dans l'Espace citoyen. Une marche à suivre est disponible sur le site Web de la Ville pour vous accompagner au besoin (voir section : Comment renouveler ou obtenir une carte)

www.valleyfield.ca/carte.